

# GUIDE PRATIQUE

## VACANCES HIVER 2025-2026



### **DES ANIMATIONS ET ACTIVITES DIVERSES PLANIFIEES POUR VOS ENFANTS.**

Meg'Loisirs propose de nombreuses activités mises en place au sein des groupes. La diversité des ateliers permet aux enfants un développement harmonieux dans tous les domaines et de manière ludique.

#### **Thématique :**

Meg'Loisirs a choisi comme fil conducteur pour l'année scolaire **la découverte des environnements naturels du monde.**

Les vacances de Noël exploreront la Banquise et celle de Février, le Désert.

Activités manuelles et jeux - Sorties, balades et surprises.

#### **Inscription :**

Les dossiers seront examinés selon les priorités ci-dessous et ordre d'arrivée du **bulletin de réservation.**

Par ordre de priorité seront accueillis (sous réserve d'emploi sur la période demandée) :

1. Résidents conventionnés Megève, Demi-Quartier, Praz sur Arly et agents communaux de Megève
2. Travailleurs extérieurs à la commune de Megève
3. Touristes

#### **VACANCES SCOLAIRES DE NOEL :**

Du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier **de 8h00 à 18h30.**

**Fermeture les jeudis 25/12/25 et 01/01/26**

#### **VACANCES SCOLAIRES DE FEVRIER :**

Du lundi 9 au vendredi 20 février 2026 **de 8h00 à 18h30.**

#### **Lieu d'accueil :**

Tous les enfants seront accueillis à l'**école publique HJLM** : 59 chemin des écoles. Entrée côté Cité scolaire.

- Groupe des Lutins : accès par le portail gris de la cour du haut puis entrer par le préau
- Groupe des Canaillous : accès par la porte « PERISCOLAIRE »

Les repas seront pris à la Fondation Morand Allard.

#### **Repos :**

Un temps calme est programmé après le repas de midi. Sieste pour les petits et activités calmes pour les plus grands (jeux de société, lecture, relaxation ...).

#### **Accueil des parents :**

Le temps d'échanges entre les parents et l'équipe éducative est important à chaque arrivée et départ de l'enfant. Il est nécessaire que les familles communiquent toutes les informations concernant leur(s) enfant(s) afin qu'il y ait une bonne prise en charge de celui-ci dans sa globalité et fournissent au personnel les affaires demandées : sac à dos avec gourde, paire de chausson, tenue de rechange, tenue de neige, doudou ...

**Vous devez identifier tout le matériel au nom de l'enfant.**